

Compte-rendu de l'atelier du 23.06.2021



Concertation relative à l'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles Tourisme-transports maritimes

: 23 juin 2021 Date Horaire: 14h00 à 17h00

Lieu : Parc national de Port-Cros, 181 Allée du castel Sainte Claire, 83400 Hyères

Ordre du jour : atelier avec les acteurs et structures liés au tourisme et au transport maritime

Le projet d'organisation du mouillage

Contexte du projet d'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles

L'attractivité touristique de la rade d'Hyères et en particulier de l'île de Porquerolles engendre une très forte pression des activités humaines sur un territoire écologiquement sensible. Le territoire marin du parc national, et notamment les sites de mouillage qui bordent le littoral de Porquerolles, sont l'illustration de l'hyper-fréquentation et des conséquences de cette dernière sur les habitats naturels.

A ce titre la préservation des milieux, plus particulièrement des herbiers de Posidonie qui assurent une fonction de premier ordre au sein de l'écosystème marin (oxygénation, nurseries, protection de l'érosion des côtes, etc.), constitue un enjeu prioritaire, enjeu dont la prise en compte est reconnue par les politiques publiques de niveau européen, national et régional.

Objectifs du projet

Afin de soustraire à ces milieux vulnérables la pression qui s'y exerce, le PNPC conduit un projet global de mise en place d'une nouvelle organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.

Ce projet vise principalement à :

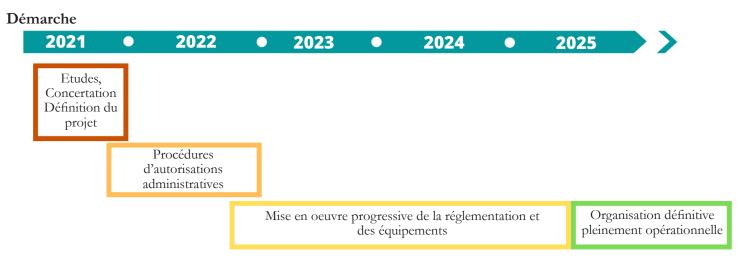
- préserver les habitats végétaux marins, en particulier les herbiers de Posidonie, voire de favoriser leur restauration ;
- préserver le caractère naturel du cœur de parc national, en tenant compte notamment des exigences paysagères, tant depuis les points de vue maritimes que terrestres;
- améliorer la qualité d'accueil des usagers (établir une ambiance apaisée et permettre la découverte de fonds marins en meilleure santé)
- améliorer les conditions de sécurité maritime

Risque d'atteinte à la sécurité des usagers

Enjeux

Sécurité

ENJEUX	IMPACTS	ENJEUX	IMPACTS			
Paysage	Perte de la qualité du paysage Paysage transformé : du site naturel au site balnéaire	Environnement marin	Destruction d'habitats indispensables Déforestation des fonds marins Arrachage, déplacement d'espèces			
Accueil	Capacité d'accueil : surchargée Indisponibilité des sanitaires et services publics Saturation des services touristiques Insatisfaction de l'expériences	Identité du site	envahissantes Site naturel sur-fréquenté Perte de sérénité du site			
Sécurité	Conflits d'usages sur le plan d'eau					



Modalités de concertation

Afin de mener à bien cet ambitieux projet, le Parc national réunit les acteurs du territoire autour d'une réflexion commune. Une concertation est mise en place entre les usagers, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, structures associatives et professionnelles du tourisme, ainsi que les partenaires du Parc national.

Cette première phase de concertation a pour vocation d'enrichir l'état des lieux sur le mouillage et les caractéristiques environnementales de l'aire d'étude. Le projet étant à l'état de construction, les échanges et le travail collaboratif des participants aux ateliers vont permettre d'apporter une vision au plus près de la situation existante et des enjeux.

Les résultats de cette concertation, le partage des expériences vécues et des usages quotidiens sur le site par les différents acteurs du territoire sont des éléments essentiels qui aideront à la définition d'une organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.

Sous forme d'ateliers, les premiers échanges autour de cette concertation se sont tenus du 18 au 23 juin. Ils se sont organisés sous 4 thèmes :

- l'atelier avec les structures et associations relatives à la pêche et à la plongée, le 18 juin 2021 de 09h à 12h à l'hôtel Mercure, 19 avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les associations, commerçants et habitants de Porquerolles le 21 juin 2021 de 14h à 17h à la Maison du Commandant, île de Porquerolles, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les structures en lien avec la plaisance le 23 juin 2021 de 9h à 12h au Parc national de Port-Cros, 181 Allée du castel Sainte Claire, 83400 Hyères ;
- l'atelier avec les acteurs et structures liés au tourisme et au transport maritime le 23 juin 2021 de 14h à 17h au Parc national de Port-Cros, 181 Allée du castel Sainte Claire, 83400 Hyères.

Participants

Nom	Prénom	Structure	Fonction
Marechal	Sébastien	TMP Métropole	Directeur transport
Fleury	Marc-Gérard	CLIPIPE	Elu
Polenzani	Serge	CVPS	Président
Camous	Nathalie	Parc national de Port-Cros	Secrétariat générale
Brunel	Jean-Luc	Mairie d'Hyères	Adjoint au port et aux îles
Mazzella	Claude	FRANPP Paca	Président
Hily	Guy	FRANE	Président
Lasson	Manon	ML	Conseil en communication et relations publiques
Bellego	Catherine	Parc national de Port-Cros	Chargée de mission

Nom	Prénom	Structure	<u>Fonction</u>
Penverne	Stéphane	Parc national de Port-Cros	Chef de projet
François	Victor	Parc national de Port-Cros	Directeur adjoint
Prieur	Jean-Marc	Parc national de Port-Cros	Chargé de mission

L'organisation de l'atelier

L'atelier est structuré en cinq parties :

- le mot de la direction (10 minutes) : rappel du contexte, de la Charte du parc national et de la stratégie de façade relative au mouillage ;
- une présentation de l'état des lieux sur le mouillage et les caractéristiques environnementales (45 minutes) : une présentation du parc national de Port-Cros et du cœur marin de Porquerolles, un constat sur la situation existante, une exposition des enjeux et des impacts liés à la sur-fréquentation.
- un échange sur le diagnostic (20 minutes) : les participants ont été invités à apporter leurs expériences et leur connaissance pour enrichir le diagnostic.

après une pause de 15 minutes;

- brainstorming sur des thèmes proposés (20 minutes) : les participants ont pu exprimer leur vision à travers les quatre questions suivantes :
 - quels sont pour vous les grands enjeux du projet?
 - quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île?
 - avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre ?
 - quelles sont vos attentes face au projet?
- construction sur carte et échanges (60 minutes) : pour ce travail sur carte, les participants ont pu exprimer leur point de vue concernant l'organisation du mouillage autour de l'île. Ils ont également pu disposer de 3 pastilles de trois couleurs représentant les types d'organisations du mouillage soit :
 - trois pastilles rouges symbolisant les zones où toute forme de mouillage est à interdire ;
 - trois pastilles jaunes symbolisant les zones à équiper de dispositifs de mouillage sur ancrage écologique ;
 - trois pastilles vertes symbolisant les zones de mouillage libre.

Au regard du nombre de participants, l'organisation de l'atelier a été adaptée et les éléments présentés ont fait l'objet d'échanges. La forme choisie était un dialogue entre le(s) participant(s).

Propos introductif de la direction

François Victor fait un rappel des différents ateliers réalisés. Il met également en avant le fait que la fréquentation est de plus en plus importante autour et sur l'île.

M. Hily souligne la richesse environnementale du département.

M. Brunel exprime son attachement au projet, il est heureux de participer à ces ateliers. « C'est la première fois que nous avons la possibilité de nous mettre autour d'une table pour discuter de ce projet ». La protection de l'environnement est une démarche commune avec le Parc national, la fréquentation en hausse est une problématique. « La densité génère des problèmes de sécurité et d'attractivité et le paysage est négligé ».

- M. Fleury rappelle que le SCoT prévoit d'agrandir les ports.
- M. Brunel répond que ces espaces sont très attractifs mais qu'il est important de garder la biodiversité présente.

Echanges sur l'état des lieux

Les inquiétudes

- -La pollution
- M. Hily fait part de ses inquiétudes quant aux différentes pollutions qui impactent la mer. Il met en avant les pollutions liées aux vidanges des cuves à eaux noires. « Les plaisanciers vont vider au large et reviennent, il faut les obliger à aller au port ».
- -La gestion des mouillages
- M. Fleury pense que si le Parc national fait organiser les mouillages par une société externe, il sera difficile de gérer.
- M. Polenzani se demande aussi si une société externe peut entraîner des dérives sur la gestion des mouillages.
- M. Penverne rappelle que l'ensemble des éléments de gestion seront inscrits dans un cahier des charges.

Echanges sur l'activité économique et sur le mouillage

- -M. Fleury exprime le fait que le projet de Porquerolles n'est pas comparable avec la ZMEL de Port-Cros, en prenant comme exemple la grandeur du port.
- M. Penverne répond que le projet ainsi que le contexte sont effectivement différents, d'une autre ampleur.
- -M. Fleury met en avant le fait que la zone de bateaux propres à Porquerolles n'est pas contrôlée.
- M. Penverne explique que les bateaux présents dans cette zone doivent avoir une cuve à eaux noires.
- M. Fleury répond que sur le port, la pompe n'est pas adaptée et les bateaux ne viennent pas pour vider leurs cuves.
- M. Polenzani rebondit en affirmant qu'il existe un arrêté préfectoral, que les contrôles doivent pouvoir se faire et que la police maritime a le droit de contrôler les bateaux.
- -Pour M. Fleury, de nombreux plaisanciers ne savent pas jeter l'ancre. Il pense qu'il faudrait revoir la formation.
- -M. Polenzani informe que ses adhérents (CVSP) se plaignent des pollutions sonores.
- M. Penverne répond que les pollutions sonores sont la pollution sonore marine, la pollution sonore aérienne et également celle des usagers irrespectueux.
- -Après la présentation des enjeux, M. Polenzani interroge le Parc national sur la préservation de la biomasse animale, enjeu cité au cours de la présentation des enjeux.
- M. Penverne répond que cet enjeu est celui de la sauvegarde des habitats marins, d'habitats essentiels pour la protection de la biomasse.
- -M. Maréchal partage son expérience et sa vision de l'île : « personnellement, le site est en bon état et beau. De voir aujourd'hui des animaux marins c'est magnifique ».
- -M. Fleury a dans l'idée que les bateaux de moins de 8 mètres puissent mouiller à leur convenance.
- -Pour M. Fleury, le plaisancier recherche le mouillage forain et s'il y a moins de mouillage il y aura automatiquement une régulation de la fréquentation.
- -M. Prieur a été impressionné par la densité des bateaux à la plage noire : 18 bateaux par hectare.
- M. Fleury précise que c'est un site protégé par tous vents.
- -L'ensemble des participants est d'avis qu'il faut faire une différence entre l'amarrage sur bouées de jour et de nuit. Deux bateaux de petite dimension peuvent s'amarrer ensemble la journée.

Echanges sur le projet

- -M. Mazella demande si les études faites il y a quelques années (2016 ?) seront prises en compte pour le projet actuel.
- M. Victor répond qu'elles seront étudiées.
- M. Hily ajoute que depuis 2008 ils travaillent sur un projet de mouillage à Porquerolles, qu'ils ont réalisé avec M. Guillaume Sellier une étude sur le mouillage à Notre-Dame et à la Courtade. Il a demandé que ce travail soit regardé.
- -Suite à la présentation de l'état de la situation, M. Maréchal rappelle que les coûts du projet, l'investissement et les coûts de fonctionnement ne sont pas à négliger.
- -M. Fleury met en avant le fait qu'il faut plutôt sensibiliser les plaisanciers sur l'environnement que de venir sur l'île.
- Mme Lasson rappelleà cet effet les différentes campagnes dont le Parc est acteur et/ou ambassadeur : Ecogestes Méditerranée, Eco-naviguer, Sensibilisation sur la ZMEL de Bagaud...
- M. Marechal ajoute qu'il faut valoriser le bon citoyen et informer sur les bonnes pratiques.
- M. Polenzani exprime le fait qu'il souhaite préserver la Posidonie, que l'ancre abîme quand elle est retirée, qu'il faut apprendre les bonnes pratiques et développer la formation.
- M. Mazella pense qu'il faut accentuer la communication auprès des offices de tourisme.
- -M. Maréchal demande « quel est l'objectif du projet ? »
- M. Penverne répond la protection de la Posidonie avant toute chose, ce qui va automatiquement permettre de réguler la fréquentation.
- -Pour M. Maréchal, il faut donner du sens aux organisations du mouillage et aux communications pour que les personnes y adhèrent.
- -M. Prieur pose la question suivante : « est-il intéressant de combiner du mouillage forain et de l'ancrage écologique ? »
- M. Fleury répond que la mixité est possible.
- -M. Prieur met en avant qu'autour du village il y a peu de naturalité et qu'au fur à mesure où l'on s'éloigne il y en a de plus en plus. Il demande ensuite aux participants si ce même principe pouvait être appliqué en mer. L'ensemble des participants répond non à cette question.

Autres

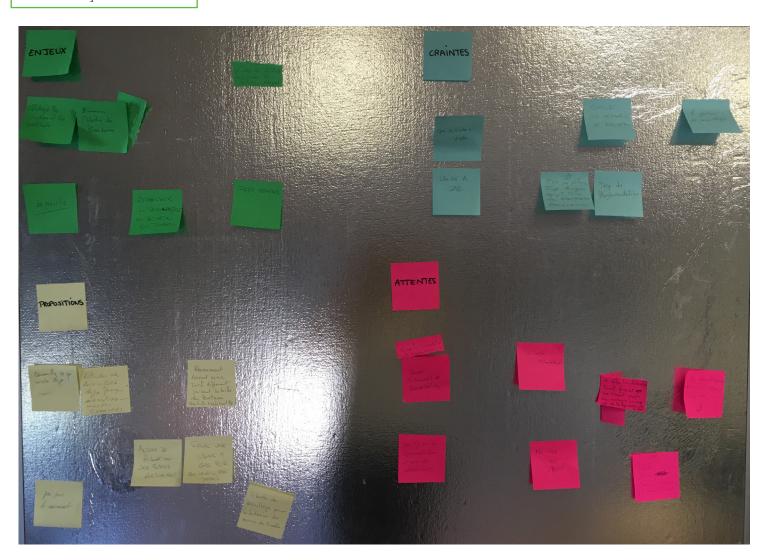
- -M. Maréchal demande si le Parc national a mesuré l'impact de la ZMEL de Bagaud.
- M. Penverne répond qu'ils ont pris en compte les effets reports et que les plaisanciers se sont déplacés sur d'autres sites, notamment à Port-Man. Toutefois, il est difficile de déterminer la part de l'augmentation engendrée par la ZMEL de celle induite par la situation sanitaire (augmentation de près de 30 % de l'activité nautique autour des îles).
- Pour M. Fleury, la mer est un espace de liberté. Il ne faut pas trop mettre de contraintes sur Port-Man, c'est important d'avoir laissé cet espace de liberté.
- -M. Marechal informe les participants qu'une Charte sur la fréquentation des passagers débarqués par transports maritimes est en voie de signature. Elle prévoit une jauge afin de lisser et réguler cette fréquentation.
- M. Brunel ajoute que les décisions votées ont fortement réglementé la délégation de service public à limiter les passagers à 4 000 personnes par jour plus 2 000 pour les compagnies privées. Il rappelle la problématique des navires de plaisance à utilisation commerciale (NUC) et que la mairie s'associe à cette démarche de régulation de la fréquentation et de tous engins à moteur ;
- Il précise que si les directives vont dans ce sens, cela permet d'éviter une dérive de l'ubérisation du transport par bateaux à moteur sur les plages, en limitant au niveau des bateliers. Une ZMEL a des avantages, des fronts de bateaux impactent la qualité du paysage, se sera l'occasion d'organiser ces mouillages et ne pas altérer le paysage.

- -Pour M. Fleury, à terre sur l'île, les sanitaires publics ne sont pas assez nombreux. L'accueil ne peut pas être fait correctement.
- M. Penverne explique qu'il est important de diminuer cette charge sanitaire et que plus le visiteur s'éloigne du port moins il trouve des moyens, c'est aussi organisé pour garder le caractère naturel du site.
- -M. Fleury exprime le fait qu'il y a une forte consommation des vélos, que la présence des vélos électriques est trop importante.
- Stéphane Penverne explique que la gestion des vélos électriques est un autre sujet et le Parc national et les acteurs du territoire sont en action pour trouver des solutions.
- -M. Fleury propose qu'il soit ajouté une page sur les mouillages propres dans la plaquette Eco-naviguer.
- -M. Hily informe que beaucoup de bateaux se mettent à l'abri à la Badine et qu'il faudrait jumeler avec l'étude des mouillages à Porquerolles.
- M. Brunel répond qu'il y a une prise de conscience des marins, que la fréquentation va s'auto-réguler. Il ajoute qu'il faut vraiment mettre tout en place pour une respiration pour les porquerollais et que tous puissent trouver un équilibre. Les ateliers ont été très enrichissants, il faut maintenant organiser les mouillages d'une façon intelligente.

Brainstorming

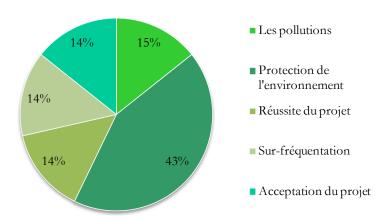
Participants : Sébastien Maréchal, Marc-Gérard Fleury, Serge Polenzani, Claude Mazzella, Guy Hily.

Rédaction des post-it en annexe 1



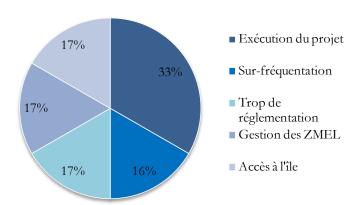
Les résultats

Quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?



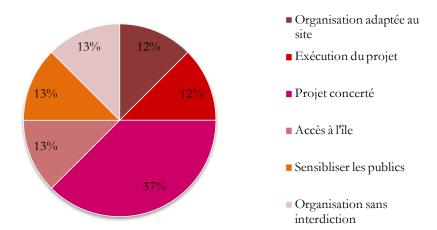
L'enjeu qui ressort après cet exercice est la protection de l'environnement. Les autres enjeux sont équilibrés en terme de proportion.

Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île ?



La crainte qui a été exposé est celle de l'exécution du projet. Les participants ayant réalisé il y a des années des démarches en collaboration avec le Parc national de Port-Cros, qui n'ont pas pu aboutir.

Quelles sont vos attentes face au projet?



L'attente principale est que le projet soit concerté, que les acteurs aient pu apporter leur vision.

A la question avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre, les participants ont proposé des réponses variées. Ces propositions interviennent sur l'opérationnel du projet, les organisations de mouillage et sur la construction du projet.

Les propositions :

- L'utilisation des études réalisées sur le projet
- Régulation des places portuaires
- Ne pas faire des mouillages une usine à gaz
- Une liberté de mouiller l'ancre pour les bateaux de moins de 8 mètres
- Un abonnement annuel avec un tarif différent suivant la taille du bateau

Remarque: Parmi les propositions citées, l'utilisation du travail réalisé sur le projet il y a 10 ans est fortement souhaitée

Construction sur carte et échanges

Quelle est votre vision concernant l'organisation du mouillage?

Participants: Marc-Gérard Fleury, Serge Polenzani, Claude Mazzella, Guy Hily

Les résultats

Carte disponible en annexe 2

Légende

- Mouillage libre
- Dispositifs d'ancrage écologique
- Toute forme de mouillage interdit

Le nombre de pastilles collées :

- -12 pastilles vertes symbolisant le mouillage libre ont été placées sur la carte.
- -12 pastilles jaunes ont été positionnées principalement au Nord de l'île.
- -1 pastille rouge a été déposée sur la carte.

Mouillage libre

75% des mouillages libres sont souhaités près des grandes plages : Le Langoustier, la plage d'Argent, la Courtade et Notre-Dame. Deux pastilles ont été collées au Sud de l'île et une au Sarranier.

Dispositifs d'ancrages écologiques

L'essentiel des dispositifs de mouillage sont placés sur ces mêmes quatre grandes plages.

Toute forme de mouillage interdit

Une unique pastille est positionnée à l'Ouest du port.

Remarque : les pastilles vertes et jaunes sont jumelées sur les grandes plages. L'intention de mixer ces deux formes d'organisation du mouillage est clairement mise en avant.

Annexe 1: Réponses sur post-it au brainstorming

Quels sont pour vous les grands enjeux du projet?

- Vider les déchets pour éviter les pollutions
- Protéger les herbiers et les habitats
- Préserver l'herbier de Posidonie
- Préservation de la Posidonie
- La réussite
- Stabiliser le développement en situation, en tension
- Faire adhérer

Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage autour de l'île?

- Que ça tombe à l'eau
- Usine à gaz
- Trop de règlementation
- La gestion des mouillages
- Mise en place trop longue compte tenu des nombreux décisionnaires
- Exclure des catégories de population

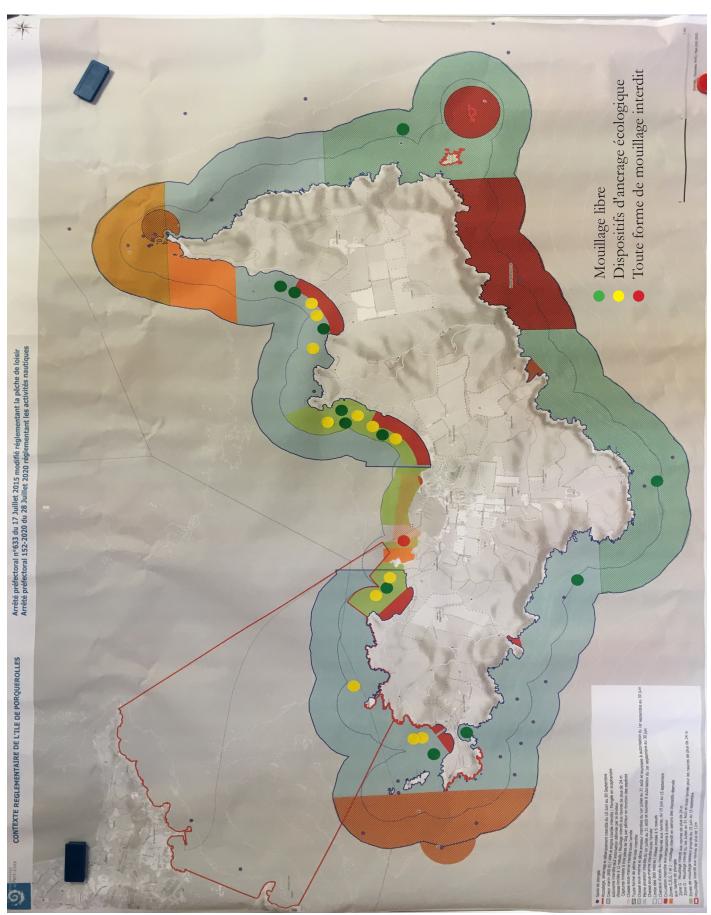
Quelles sont vos attentes face au projet?

- Tester puis réexaminer et modifier
- Un aboutissement partiel mais rapide
- Que les décisions soient prises en tenant compte des acteurs locaux et de la population de l'île
- Ne pas être impacté
- Méthode pédagogique
- Qu'il y ait des réglementations et non des interdictions
- Que la concertation soit productive
- Un travail de concertation

Avez-vous à ce stade des propositions à nous soumettre ?

- Pas pour le moment
- Etudes de 2010 à 2016 déjà presque abouties mais pas de financements
- Consulter ce qui existe déjà
- Action de régulation des places portuaires
- Faire une usine à gaz pour que à ne se fasse jamais
- Liberté de mouillage pour les bateaux de mooins de 8 mètres
- Abonnement annuel avec tarif différent suivant la taille du bateau

Annexe 2: Construction sur carte



Annexe 3 : Feuille d'émargement

ATELIERS DE CONCERTATION – MOUILLAGES A PORQUEROLLES

TOURISME – TRANSPORT MARITIME mercredi 23 juin 2021 de 14h00 à 17h00

			/		11							
SIGNATURE	M	>		THE STATE OF THE S	Hull		7	-	X	なそろ	7	
TÉLÉPHONE		#082743030 +			544X01448.		end, com			40		
ADRESSE MAIL	Andreda Cavalrapaleto-1	Celiet fount & wernello. H 8622743023		manon, lassor Anoub, fr	President polenzanionge Echail. Gr obHXOIMA)	101 sind isnumel & mounich peres, com		Gresident mysolle-chopsony. Fr			
FONCTION		村		Animahice	gresident		Adjoin	7	Tresided!	15 Presiden		
STRUCTURE	GON Phopak Di Trapation	CLU P1 RR	PNAC	חר	CURS	2000	Mairie	JUZZ	RANDIPaca	TWAN E		
PRÉNOM	31613	Resundae Wither Honor Surveyor	No sol	Hanon	Suye.	1 Jackhalie	BRUNEL Jean Luc Maini	SFLLE GO Calkerine	Mande	7		
MON	JAC TA	leany de withe	VICTOR	(ASSA)	denzam	2000	SRUNEL	BFLLEGO	HAZELLA	インナ		

TOURISME - TRANSPORT N



Page 1